FICHE MÉTIER

version du 13/11/2026

Parqueteur (H/F)

L'aspect du sol attire l'œil de tout un chacun, que ce soit celui d'un immeuble professionnel ou d'un bâtiment d'habitation.

Si contribuer à son embellissement t'intéresse, le métier de parqueteur s'offre à toi.

A partir de divers éléments en bois, tu poseras des parquets de figures variées dans les habitations, les restaurants, les bureaux. Avant de poser le parquet, tu vérifieras le plancher en plâtre, tu l'égaliseras et le nivelleras si nécessaire.

Par la suite, tu colleras les panneaux de parquet sur le plancher ou tu les fixeras par des clous sur fond en bois. Il conviendra ensuite que tu ponces et polisses la surface et vitrifies les pores du bois à l'aide d'une matière plastique transparente qui protègera le parquet et en garantira en même temps un entretien facile.

Dans le cadre de travaux de rénovation d'anciennes maisons, tu accompliras une mission très importante, en assurant l'entretien, la réparation ou une nouvelle pose de l'ancien parquet. Aussi, les pavages en bois et la pose de revêtements de sol en plastique et en textile feront partie intégrante de tes tâches.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Avoir de bonnes connaissances en mathématiques
- Concevoir et poser des planchers en bois
- Entretenir des parquets
- Poncer et vitrifier des parquets
- Restaurer des parquets
- Poser des revêtements de sol en plastique et en textile

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Parqueteur (H/F)

- Manipuler et entretenir des outils et des machines

QUALITÉS ET PROFIL

- Avoir de solides connaissances techniques
- Être habile de tes mains
- Savoir imaginer un aménagement dans l'espace
- Être capable de faire face à des charges de travail supplémentaires

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation). La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

FORMATION DAP

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Parqueteur (H/F)

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Parqueteur (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	1102.78 €
Après projet intégré intermédiaire:	1654.06 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	689.21 €
2ème année:	1102.78 €
3ème année:	1378.42 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu